

La Directrice générale

Mesdames, Messieurs, élus des parents et les Trustees CIPL
Lycée français Charles de Gaulle de Londres

Saint-Ouen-sur-Seine, le 30 avril 2026

Objet : votre courrier en date du 2 avril 2026

Mesdames, Messieurs, élus des parents et les Trustees CIPL du lycée français Charles de Gaulle de Londres

J'ai pris connaissance avec une attention particulière de votre courrier en date du 2 avril, par lequel vous sollicitez des éléments d'explication relatifs au maintien de la décision n° 55/327 004/2025 fixant une augmentation de 2 % des droits de scolarité pour l'année scolaire 2026-2027.

Cette évolution tarifaire s'inscrit dans une trajectoire mesurée. En effet, l'augmentation des 2 % retenue pour la prochaine rentrée demeure sensiblement inférieure à celles appliquées au cours des années précédentes (rentrées 2024 : + 4 % ; 2023 : + 8 %, 2022 : + 7 %, 2021 : + 4 %).

Par ailleurs, cette hausse reste en deçà du niveau d'inflation observé au Royaume-Uni : 3,3 % au début de l'année 2026 qui impacte l'ensemble des services de l'établissement.

Cette mesure est nécessaire pour préserver la qualité de l'offre éducative et assurer la pérennité des conditions d'enseignement, conformes aux exigences du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

En conséquence, il n'est pas envisagé de revenir sur cette décision, ni d'en suspendre la mise en œuvre.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.


Claudia Scherer-Effosse

Copie :

Monsieur Olivier GUYONVARCH, Consul Général de France au Royaume-Uni

Madame Anissia MOREL, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle (COCAC) à l'Ambassade de France au Royaume-Uni

Monsieur Gilles MORELLATO, Conseiller adjoint de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France au Royaume-Uni

Madame Patricia CONNELL, Présidente du Conseil Consulaire de Londres, Conseillère à l'Assemblée des Français de l'Étranger.

Madame Catherine BELLUS-FERREIRA, Provisseure du Lycée Français Charles de Gaulle

Madame Muriel CELLIER, Directrice des Affaires Financières du Lycée Charles de Gaulle

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

4, passage Colisée 93400 Saint-Ouen-sur-Seine | Tél. : +33 (0)1 53 69 30 90

1, allée Baco BP 21509 44015 Nantes | Tél. : +33 (0)2 51 77 29 03

aeфе.gouv.fr